

REUNION DU 29 SEPTEMBRE 2009

L'an deux mille neuf, le vingt neuf septembre, à 20 H.30, les Membres du Conseil Municipal de la Commune de GRATTEPANCHE se sont réunis dans la Salle de la Mairie, sous la présidence de M. NAVARRE Maurice, Maire.

Etaient présents : NAVARRE Maurice, BARDET Bruno, CARRE Hyacinthe, ROGER Betty, SOMMERMONT Jean-François, LEVERT Alain, JABELIN Nathalie, SOMMERMONT Régis, BOURNAZEL Denise.

Absents : CAILLOU Daniel, BOUCHER Béatrice

Secrétaire de séance : ROGER Betty

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du 18/07/2009.

M. le Maire propose d'ajouter un point à l'ordre du jour : Don à la Commune

Les Conseillers approuvent à l'unanimité, la modification de l'ordre du jour.

1. SUBVENTION DU CONSEIL GENERAL

M. le Maire donne lecture de la lettre accordant à la Commune, une subvention de 2 602 € pour des travaux dans le cadre « IDEAL ». Les finances communales permettant leur réalisation, le Conseil Municipal autorise M. le Maire à lancer des opérations. Aucune priorité n'est fixée, les travaux se feront en fonction des délais des entreprises.

Rappelons les travaux qui seront réalisés :

- Réfection des murs extérieurs de la Salle des Fêtes
- Mise en conformité électrique du logement communal
- Mise en conformité électrique de l'école et de la mairie
- Installation d'un columbarium au cimetière

2. COMMISSION CIMETIERE

M. le Maire fait part à l'Assemblée de son idée de créer une commission chargée de réfléchir sur l'aménagement du cimetière. Une liste non exhaustive est dressée :

- Périmètre du cimetière à définir
- Plan numéroté des emplacements
- Relevé des caveaux abandonnés
- Liste des familles à contacter
- Etude d'alimentation en eau potable
- Procédures, insertions légales, affichettes...
- Règlement des concessions, tarifs...

Deux équipes se portent volontaires pour composer la Commission Cimetière :

- ROGER Betty, LEVERT Alain et GOURGUECHON Francis pour la réalisation des plans, l'aménagement et l'alimentation en eau.

- NAVARRE Maurice, BARDET Bruno et BOURNAZEL Denise pour le recensement des caveaux et la délimitation des emplacements.

L'évolution du travail sera rapportée lors des assemblées plénières. M. le Maire souhaite que les travaux soient réalisés avant 2013.

3. RAPPORT DE LA COMMISSION DES TRAVAUX

M. BARDET Bruno fait le point sur les travaux abordés lors de la réunion de la commission :

- Une journée « travaux » permettra de réaliser la dalle qui recevra le futur columbarium.
- Une relance sera faite au SIER pour l'établissement d'un devis en vue de l'effacement des réseaux de la Rue de l'Eglise.

- Des travaux ont été demandés par M. GUILLE, l'instituteur en poste dans notre village ; une liste des priorités a été dressée et fera l'objet de travaux étalés sur 2009-2010 :

- En 2009, le chauffe-eau sera changé par l'entreprise A.C.Climatisation d'Oresmaux (667 €), le toit du préau qui fuit sera réparé ainsi que la serrure de la porte d'entrée. Les fissures des murs du préau et de la cour seront bouchées.
- En 2010, des devis seront demandés pour réparer les portes vitrées du préau.

Le Conseil décide d'acheter les matériaux nécessaires à la mise en peinture du préau. L'instituteur sera contacté pour organiser une journée « travaux » avec des parents d'élèves volontaires, la commission se tenant à sa disposition ce jour-là.

4. CLASSEMENT DES TRAVAUX A REALISER PAR LE SIVOM DE BOVES EN 2010

Les Membres du Conseil Municipal décident de classer les travaux ci-dessous dans l'ordre prioritaire suivant :

1) Rue de l'Eglise : La chaussée nécessite de lourds travaux, à savoir une chaussée neuve y compris le bordurage, l'évacuation des eaux pluviales (actuellement difficile), mais aussi l'effacement des réseaux

2) La Rue d'Estrées : Le bordurage en direction d'Estrées est nécessaire pour résoudre le problème de l'écoulement des eaux pluviales devant les entrées des riverains.

3) La liaison Grattepanche – Estrées sur Noye : La route se dégrade et, s'il n'y a pas encore de caractère d'urgence, un entretien est nécessaire.

4) La Place (Rue Principale) : Cette portion est dégradée et nécessite une réfection.

5. DON A LA COMMUNE

M. le Maire informe l'Assemblée qu'il a reçu un chèque de la famille ZAZOUD SAID, résidant à Fenain (59), qui fait un don de 30 euros à la Commune en remerciement de l'envoi d'un livre retraçant l'histoire du village. Le Conseil décide d'accepter ce don.

6. CONVENTION ATESAT

Une convention d'Assistance Technique de l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire a été signée il y a trois ans, en décembre 2006. Cette convention liait la commune à la DDE qui apporte une assistance dans la gestion de la voirie, des ouvrages d'arts et conseillait la réalisation d'aménagement. La DDE peut apporter des conseils pour la réhabilitation d'un bâtiment communal en logement ou pour réaliser une petite opération d'habitat social au sein d'un lotissement ou encore réaménager une partie des espaces publics de la commune. La convention 2009 prévoit en outre la gestion des alignements.

Le Conseil donne tout pouvoir à M. Le Maire pour signer cette nouvelle convention.

7. TABLEAU DE CLASSEMENT DES VOIES COMMUNALES

Vu l'article 141-3 du Code de la voirie routière relatif au classement et au déclassement de la voirie communale ;

Vu le précédent tableau de classement unique des voies communales, daté du 18/10/2006 qui établissait la longueur des voies communales ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte le tableau unique de classement de la voirie communale, ci-annexé et daté du 15/09/2009, qui établit la longueur des voies communales classées dans le domaine communal à 7 868 mètres :

- Voies communales à caractère de chemin 5 500 m.
- Voies communales à caractère de rue 748 m.
- Voies classées d'intérêt communautaire 1 620 m.

La longueur de la voirie ainsi classée dans le domaine public de la commune sera pris en compte dans le calcul des dotations 2010.

8. QUESTIONS DIVERSES

• *Journée du Patrimoine* : M. le Maire félicite l'ASPEG pour cette journée dont le bilan est nettement positif. Un cinquantaine de personnes se sont présentées et Mmes LEFLOT et ROGER leur ont servi de guides. Un artiste, M. Guy LEPLAT, a mis gracieusement à notre disposition, deux tableaux qui ont été exposés. L'un de ces tableaux pourrait éventuellement être acquis par la Commune.

• *Tri sélectif* : L'emplacement des containers pose, semble-t-il, des problèmes de voisinage ; il est envisager de déplacer celui réservé au verre sur une plate-forme à créer sur un emplacement situé après le cimetière. M. le Maire posera la question à l'A.F.R., propriétaire du terrain et contactera les services d'Amiens Métropole pour voir si ces déplacements sont réalisables. Certains concitoyens manquant de civisme déposent au pied des containers, divers détritux et déchets recyclables sans prendre la peine de les mettre à l'intérieur. Il est décidé de supprimer les containers « papiers » et « plastiques » qui font double emploi avec les sacs jaunes mis à la disposition des habitants.

• *Poubelles* : M. BARDET propose la suppression des poubelles installées dans le village. Avant de trancher la question, les services concernés d'Amiens Métropole seront contactés.

• *Débroussaillage* : M. GLORIEUX sera contacté pour réaliser un débroussaillage du talus du terrain de sport.

• *Table de ping-pong* : Une demande sera faite à Amiens Métropole pour l'installation de deux tables.

• *Allée piétonne Rue d'Oresmaux* : M. CARRE demande si les travaux sont toujours à l'ordre du jour ; le dossier est à l'étude par Amiens Métropole.

• *Panneau de basket* : M. le Maire a sollicité les services d'Amiens Métropole afin de remplacer le panneau manquant. Les buts de football ne répondant plus aux normes en vigueur seront remplacés.

• *Acquisition d'un terrain* : M. le Maire informe l'Assemblée qu'il a fait un courrier à Mme BELLANCOURT afin d'acquérir une bande de terrain lui appartenant, en vue de réaliser un chemin de randonnée qui permettrait d'accéder au larris sans emprunter de routes goudronnées.

• *Cinébus* : La Maison de la Culture d'Amiens a proposé d'organiser une séance de cinéma itinérant le 13/11/2009 au matin ; l'instituteur contacté a choisi le film qui sera projeté.

• *Sécurité routière* : Des riverains s'inquiètent de la vitesse excessive de certains automobilistes notamment en entrée d'agglomération et craignent ainsi pour leur sécurité. Le Conseil Municipal demande le recensement des moyens efficaces et des possibilités financières à mettre en œuvre pour régler ce problème. M. le Maire propose de solliciter les services de la DDE et d'Amiens Métropole.

Les Membres du Conseil Municipal